

Avenant n° 130 à l'avenant n° 84 du 28 avril 2008 relatif au régime complémentaire de frais de soins de santé de la Convention collective nationale du commerce de détail en fruits et légumes, épiceries et produits laitiers IDCC 1505

Préambule

Les partenaires sociaux de la branche de Convention collective nationale du commerce de détail en fruits et légumes, épiceries et produits laitiers se sont réunis et ont décidé de modifier l'avenant n° 117 du 4 février 2014.

En conséquence de quoi, il a été conclu le présent avenant.

Compte tenu de la nature de l'avenant, il n'y a pas de dispositions spécifiques pour les entreprises de moins de 50 salariés.

Article 1

Les dispositions de **l'article 2 de l'avenant n° 117 du 4 février 2014** de l'avenant n° 84 du 28 avril 2008 sont abrogées dans leur intégralité.

Article 12

Le présent avenant prend effet le 1^{er} janvier 2018.

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

GD

OT
CNFL

DP
CP

Page 1 sur 2

SU FG

Fait en 11 exemplaires originaux, à Paris le 1^{er} janvier 2018

SIGNATAIRES

Les partenaires sociaux

**La Fédération de l'Épicerie et du commerce
de proximité (FECP)**
14 rue Bassano – 75016 Paris

Gérard DOREY



Saveurs Commerce
5, rue des Reculettes - 75013 Paris



Christel TEYSSEDE

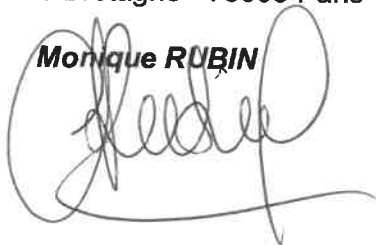
**Confédération du Commerce de Proximité
(2CP)**
5, rue des Reculettes - 75013 Paris

Claude MARET



**La Fédération nationale des syndicats des
commerçants des marchés de France
(FNSCMF)**
14 rue de Bretagne - 75003 Paris

Monique RUBIN



**La Fédération CGT Commerce, Distribution et
Services**
263, rue de Paris - 93154 Montreuil Cedex

Sylvie VACHOUX



La Fédération des Services CFDT
14, rue Scandicci,
Tour Essor - 93508 Pantin

Fabrice LETOMBE



**La Fédération Générale des Travailleurs de
l'Agriculture, de l'Alimentation, des Tabacs et
Activités Annexes (FO)**
7, Passage Tenaille - 75680 Paris Cedex 14

Didier PIEUX



**La Fédération Nationale Agroalimentaire (CFE-
CGC Agro-alimentaire)**
26 rue de Naples – 75008 Paris

Gérard PERRIN

P.O F. GUERRIER

